

Au cours de la vie du cheval

Enregistrement de chevaux Avec un document étranger

Tout équidé né à l'étranger ou en France possédant un document étranger, doit être obligatoirement enregistré dans la base SIRE, ainsi que son propriétaire. Lors de l'importation d'un équidé en France, assurez-vous qu'il possède des documents d'identification officiels d'un stud-book étranger reconnu.

PS et AQPS toutes utilisations ou autres chevaux de course au galop : Adressez-vous à France Galop

Importation définitive ou enregistrement d'un cheval avec un document étranger

CHEVAUX DE SELLE OU PONEY DESTINE A LA REPRODUCTION

Lors de votre demande d'enregistrement, précisez l'utilisation pour la reproduction (inclus également l'utilisation en sport ou loisir)

Pour procéder à l'enregistrement de votre cheval, renvoyez au SIRE :

- l'original du passeport norme UE ^{(1) (2)}
- la déclaration sur l'honneur de propriété
- Un chèque à l'ordre de l'IFCE correspondant aux frais d'enregistrement et édition de la carte d'immatriculation.
- Option : Pour un retour en courrier suivi, fournissez une enveloppe spécifique

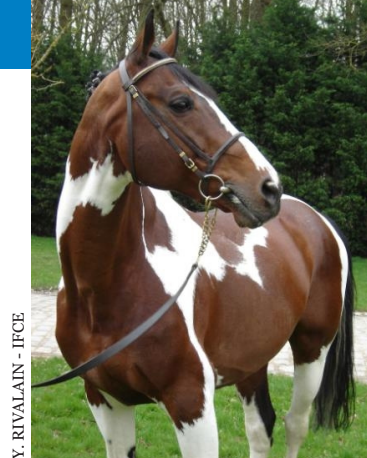
Certaines pièces supplémentaires sont éventuellement nécessaires :

Choisissez la carte internet voir au verso →

Pour les mâles demandant un carnet de saillie en France, une certification d'identité à réaliser par un identificateur est nécessaire sauf si un signalement graphique est exigé.

Races de production	Pièces supplémentaires à fournir	Tarif
Akhal Teke	Copie certifiée conforme du certificat d'origine Russe	120€ ⁽²⁾
Appaloosa, Paint Horse, Quarter Horse, Nokota, Miniature Américain	Copie du certificat d'origine certifiée conforme au nom du dernier propriétaire	120€ ⁽²⁾
Arabe	Certificat d'exportation Contrôle de filiation compatible du pays de naissance Carte ADN Signalement graphique	120€ ⁽²⁾
Barbe	Certificat d'exportation si pays du Maghreb	120€ ⁽²⁾
Creme	Copie du certificat d'origine certifié conforme Typage ADN Signalement graphique	120€ ⁽²⁾
Criollo	Copie certifiée conforme du certificat d'origine du stud-book Argentin, Uruguayen, Paraguayen, Brésilien	120€ ⁽²⁾
Connemara	Signalement Graphique	120€ ⁽²⁾ + 60€*
Dartmoor, Fjord, Haflinger, Highland, Islandais, New-Forest		120€ ⁽²⁾ + 60€*
Lipizzan	Pedigree 6 générations (cheval inclus)	120€ ⁽²⁾
Lusitanien	Confirmation d'inscription au livre des adultes Signalement graphique	120€ ⁽²⁾
Shagya	Typage ADN ou contrôle de filiation	120€ ⁽²⁾
Shetland	Pedigree complet remontant au stud-book d'origine de la race (souches britanniques)	120€ ⁽²⁾ + 60€*
Welsh	Mention «exported» dans le passeport pour les Welsh en provenance du Royaume Uni	120€ ⁽²⁾ + 60€*
Autres races - Femelles		95 € ⁽²⁾
Autres races - mâles pour demande de carnet de saillie en France		120 € ⁽²⁾

* reversé à l'association de race (sous réserve d'acceptation de l'inscription)



Y. RIVALAIN - IFCE



CHEVAUX DE SELLE OU PONEY DESTINE AU SPORT/LOISIR

Lors de votre demande d'enregistrement, précisez l'utilisation pour le Sport/loisir

Pour procéder à l'enregistrement de votre cheval, renvoyez au SIRE :

- L'original du passeport norme UE ^{(1) (2)}
- La déclaration sur l'honneur de propriété
- Un chèque de 95 € à l'ordre de l'IFCE correspondant aux frais d'enregistrement et édition de la carte d'immatriculation
- Option : Pour un retour en courrier suivi, fournissez une enveloppe spécifique

Selon la race et le sexe du cheval, le passage d'une inscription Sport/loisir au niveau Reproduction fera l'objet d'un complément de 35€ et nécessitera la fourniture de pièces supplémentaires (cf tableau au recto).

CHEVAUX DE TRAIT, FRANCHES-MONTAGNES ET ANE

Pour procéder à l'enregistrement de votre cheval, renvoyez au SIRE :

- L'original du passeport norme UE ⁽²⁾
- La déclaration sur l'honneur de propriété
- Un chèque de 60 € à l'ordre de l'IFCE correspondant aux frais d'enregistrement et édition de la carte d'immatriculation
- Option : Pour un retour en courrier suivi, fournissez une enveloppe spécifique

CHEVAUX SANS ORIGINES - ONC

Pour procéder à l'enregistrement de votre cheval sans origines (ONC), renvoyez au SIRE :

- L'original du passeport de l'équidé
- La déclaration sur l'honneur de propriété
- Un chèque de 40 € à l'ordre de l'IFCE correspondant aux frais d'enregistrement et édition de la carte d'immatriculation.

⁽¹⁾ Si le passeport du cheval est avec une puce manuscrite ou absente, fournissez un signalement graphique (avec lecture ou pose de puce) réalisé par un identificateur (agent Ifce ou vétérinaire identificateur).

Si le cheval est hongre mais que l'information n'est pas spécifiée sur le passeport, Fournissez une attestation du vétérinaire confirmant la castration.

Importation temporaire en France

Cette démarche concerne l'enregistrement d'un cheval en stationnement temporaire en France.

Pour procéder à l'enregistrement du cheval, renvoyez au SIRE :

- La photocopie du passeport à la norme UE ⁽²⁾
- Une attestation de stationnement provisoire
- Un chèque de 30 € à l'ordre de l'IFCE correspondant aux frais d'enregistrement

Semence importée et saillie à l'étranger

Reportez-vous aux fiches démarches spécifiques :

- **Semence importée** disponible dans la rubrique SIRE & démarches > Avant et après la saillie > Carnet de Saillie et suivi sanitaire
- **Poulain né d'une saillie à l'étranger** disponible dans la rubrique SIRE & Démarches > A la naissance du poulain > Poulain - Certificat de saillie étranger.

⁽¹⁾ Si le passeport du cheval est avec une puce manuscrite ou absente, fournissez un signalement graphique (avec lecture ou pose de puce) réalisé par un identificateur (agent Ifce ou vétérinaire identificateur).

Si le cheval est hongre mais que l'information n'est pas spécifiée sur le passeport, fournissez une attestation du vétérinaire confirmant la castration.

⁽²⁾ PASSEPORT PAS A LA NORME EUROPEENNE

Si vous disposez uniquement d'un certificat d'origine (document autre qu'un passeport à la norme européenne) pour le cheval importé, le tarif est de :

- 240€ pour un cheval de sang ou poney
- 120 € pour un cheval de trait, Franches-montagnes ou un âne

Vous devrez fournir un signalement avec graphique réalisé par un identificateur (agent Ifce ou vétérinaire identificateur) en plus de l'original du certificat d'origine.



M. DHOLLANDE - IFCE

Gérez la propriété de votre cheval en ligne

Lors de l'enregistrement de votre équidé importé, vous pouvez opter pour la gestion dématérialisée de la propriété (carte d'immatriculation internet).

Avant toute chose, vous devez disposer d'un espace personnalisé sur notre site internet, si ce n'est pas le cas créez votre espace SIRE sur www.ifce.fr

Imprimez ensuite le formulaire de demande de dématérialisation de la carte d'immatriculation depuis votre espace SIRE pour la carte d'un équidé que vous venez d'acheter ou cliquez ici : Dématérialisez une ou plusieurs carte(s)

Complétez le et adressez-le avec les documents cités ci-contre.

Si vous optez pour une carte d'immatriculation internet, le prix de la dématérialisation indiqué sur le formulaire est inclus dans les tarifs ci-dessus.

